

Direction des Ressources Humaines

Service Emploi et Formation

Chartres, le 22 février 2021

**Un poste de Conseiller (ère) de prévention (H/F)**

**A temps complet**

**est à pourvoir**

**A la Direction des Ressources Humaines**

**Service des relations sociales et conditions de travail**

(Catégorie B –Cadre d’emplois des Techniciens territoriaux ou Contractuel)

*Au sein de la Direction des ressources humaines, sous la responsabilité de la Cheffe du service des Relations sociales et conditions de travail, le/la conseiller (ère) de prévention pour la Ville de Chartres, le CCAS, Chartres métropole et le CIAS assiste les collectivités et les services dans l’élaboration et le suivi de la politique de prévention des risques professionnels en vue d’améliorer les conditions de travail des agents. A partir de l’évaluation des risques professionnels, l’agent(e) définit et propose des stratégies de prévention et d’amélioration des conditions de travail. Il/Elle accompagne la mise en œuvre et évalue les résultats.*

**MISSIONS** :

* Conduire, animer et évaluer la démarche de prévention des risques professionnels ;
* Conseiller et assister l’autorité territoriale et les services en matière d’hygiène et de sécurité sur les plans juridiques et techniques, accompagner les services dans la définition des actions de prévention des risques professionnels ;
* Proposer toutes mesures pour améliorer l’hygiène et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels et proposer un programme pluriannuel de prévention ;
* Etablir des recommandations relatives à l’aménagement des locaux et des postes de travail dans le cadre du maintien dans l’emplois ou l’insertion professionnelle des personnes fragilisées, accompagner dans la mise en œuvre des actions (FIPH, …) ;
* Analyser les accidents de service, les accidents de travail et maladies professionnelles et proposer et mettre en œuvre des mesures correctrices, assurer le suivi de l’accidentologie imputable aux services ;
* Coordonner le partenariat interne et externe : le réseau des assistants de prévention à travers l’animation et la mise en place d’actions, préparer et suivre les interventions de l’ACFI du CDG 28 dans le cadre de la convention en associant les services et assurer le suivi du programme d’actions, préparer les travaux du CHSCT (suivi des ordres du jour, visites de sites, enquêtes des accidents de service …) …
* Elaborer les rapports, bilans et statistiques relatifs aux missions et dispositions règlementaires et suivre les registres obligatoires ;
* Assurer la veille règlementaire relative à l’évolution de l’hygiène et de la sécurité au travail dans la Fonction publique territoriale, la partager et la mettre en œuvre ;
* Participer à la formation et l’information des agents, des managers et partenaires internes en matière de prévention des risques. Contribuer à l'élaboration du plan de formation en matière de santé et sécurité au travail ;
* Contribuer à la mise en place d’une démarche de prévention des TMS et RPS.

**COMPÉTENCES REQUISES**

* Maitriser l’environnement juridique et technique en matière d’hygiène, sécurité et conditions de travail,
* Connaissance en conceptions des lieux de travail, aménagement et ergonomie des postes de travail, impact des ambiances physiques de travail sur la santé,
* Maitrise des outils bureautiques courants,
* Connaissance de l’environnement territorial,

/…

* Maitriser la conduite des interviews et enquêtes,
* Elaborer, conduire et coordonner les dispositifs de prévention des risques,
* Formuler des avis, proposition d’actions et rédiger des rapports d’aide à la décision,
* Participer et/ou animer des réunions de travail,
* Elaborer des fiches techniques et procédures liées à l’hygiène et à la sécurité au travail,
* Traduire au travers de rapports, indicateurs, synthèses les actions menées et à mener,
* Autonome et dynamique, méthodique et rigoureux, esprit d’analyse et de synthèse, force de proposition,
* Savoir Rendre compte,
* Sens du relationnel, de l’écoute et du contact, du travail en équipe et en transversalité.

**PROFIL RECHERCHÉ**

* Bac + 2 minimum
* Titulaire d’un diplôme en prévention des risques professionnels, santé et sécurité au travail et expérience professionnelle significative sur des missions similaires.

**CONDITIONS D’EXERCICE DU POSTE :**

* Permis B indispensable – Déplacements sur l’agglomération chartraine

Rémunération

Traitement indiciaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) – Groupe de fonction **B2**

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature* ***(lettre de motivation et CV)*** *à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail :* [*recrutement@agglo-ville.chartres.fr*](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr),***avant le 26 mars 2021.***